

Projet de stabilisation des berges
en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres
6211-02-122

Québec, le 19 septembre 2013

M. Yves-François Blanchet
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de stabilisation des berges en bordure de routes à L'Isle-aux-Coudres par le ministère des Transports et la municipalité de L'Isle-aux-Coudres

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 11 juillet 2013, confié au BAPE un mandat d'enquête avec médiation en environnement.

Au terme de la médiation menée par monsieur François Lafond, commissaire responsable de l'enquête et de la médiation et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par le ministère des Transports du Québec et la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, consignés dans l'entente ci-annexée.

À la suite de ce processus, nous vous informons que nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de notre demande d'audience est conditionnel à ce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pascale Perron, présidente
Tourisme Isle-aux-Coudres

c.c. : François Lafond, BAPE

p.j. : Engagements du promoteur